

**TARIFICATION DES PRESTATIONS COMMUNALES DU BUDGET PRINCIPAL**  
à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

DESIGNATIONS DES PRESTATIONS	Propositions 2024
<b>PRESTATIONS SOCIALES ET FAMILIALES</b>	
<b>1- Repas servis dans les restaurants scolaires</b>	
1-1 Repas des élèves de maternelle et élémentaire	3,70 €
1-15 Tarif aidé sur décision CCAS : 50% tarif normal	1,90 €
1-2 Repas des élèves du collège, apprentis, stagiaires ( - de 18 ans)	4,30 €
1-3 Repas des adultes	8,00 €
NOTA : prix réglé d'avance à la commune par système de réservation de repas	
<b>2.A - Concessions dans les cimetières</b>	
2A-1 Concession trentenaire : prix au m <sup>2</sup>	69,00 €
<b>2.B - Colombariums</b>	
2B-1 Concession de 30 ans en cave urne	598,50 €
2B-2 Concession de 30 ans en case de colombarium	428,00 €
2B-3 Vacation de dispersion des cendres dans le jardin du souvenir	71,50 €
<b>3 - Opérations funéraires</b>	
La vacation (loi du 29/12/2008-décret 2010-917 du 03/08/2010) : fermeture de cercueil, exhumation	23,50 €
<b>LOCATIONS DE MATERIELS (réservation sur antériorité de la demande)</b>	
<b>5- Location de matériel divers</b>	
5-1 Podium modulaire ou praticables de scènes	Prix de l'élément : 10,00 €
5-3 Chalet en bois (marché Noël)	L'unité par semaine : 119,00 €
5-4 Table en bois - banc	
a) Table avec tréteaux ou pieds incorporés	L'unité : 7,00 €
b) Banc	L'unité : 3,00 €
5-5 Panneau électoral avec supports	L'unité : 20,00 €
5-6 Barrière métallique	L'unité : 5,00 €
5-7 Tivoli dimension 4m x 6m	
- Pour associations locales y compris assistance au montage	gratuit
5-8 Groupe électrogène	
- Pour associations locales	gratuit
5-9 Pour associations locales et pour les prix n°5-1 à 5-8 ci-dessus, y compris transport	gratuit
5-10 Vitrines réfrigérées (1 900 x 1 000 x 1 300 mm, 550 watts, sur roulettes)	
- Uniquement à destination des commerçants et producteurs présent sur le marché du vendredi après-midi	La 1/2 journée : 5,50 €
<b>N.B. : le nettoyage et la désinfection, avant et après chaque utilisation, ainsi que le transport (acheminement et retour) et le remisage des vitrines sont à la charge des locataires</b>	
5-11 Caution Particuliers - Entreprises (sur prix 5-1 à 5-9)	150,00 €
5-12 Caution Associations	500,00 €
5-13 Remboursement vaisselle cassée ou disparue, selon le barème 5-14 ci-après si le coût calculé est inférieur à 10 € pas de remboursement demandé et si le coût calculé est supérieur à 10 € paiement du montant réel selon le tarif 5-14 ci-après	
5-14 Remboursement vaisselle cassée ou disparue	
- Gobelets en plastique 15 cl	1,00 €
5-15 Reprise de nettoyage si nécessaire	A l'heure : 25,50 €
<b>LOCATIONS DE SALLES (Hors TVA)</b>	
<b>Salle 8 place Girinerie</b>	
<u>Pôle musical</u>	
Pour une réunion ou assemblée générale d'association : locataire de Nueil-Les-Aubiers	<b>GRATUIT</b>
- Locataire en période estivale	20,00 €
- Locataire en période hivernale	40,00 €
<u>Pôle art plastique</u>	
Pour une réunion ou assemblée générale d'association : locataire de Nueil-Les-Aubiers	<b>GRATUIT</b>
- Locataire en période estivale	15,00 €
- Locataire en période hivernale	30,00 €
<u>Pôle numérique</u>	
Location de la salle avec équipement informatique à la journée pour les entreprises (plage horaire de 9h à 18h maximum)	339,00 €
Location de la salle avec équipement informatique à la journée pour les associations (plage horaire de 9h à 18h maximum)	170,00 €
Location de la salle avec équipement informatique à la demi-journée pour les entreprises (plage horaire de 4h maximum)	170,00 €
Location de la salle avec équipement informatique à la demi-journée pour les associations (plage horaire de 4h maximum)	84,50 €
Location de la salle avec équipement informatique pour les assemblées générales ou réunions des associations (2 réunions internes/an)	gratuit
Location de la salle avec équipement informatique pour les écoles (dans le cadre des créneaux prévus à cet effet)	gratuit
Caution restituée après utilisation si aucun dégât ni dysfonctionnement constaté sur les équipements informatiques et autres	860,00 €
La salle doit être rendue propre. Dans le cas contraire, il sera procédé à une reprise de nettoyage	L'heure : 25,50 €
<b>New rancard : 72 avenue Saint Hubert (salle réservée uniquement au foyer des jeunes, sauf en cas de recours)</b>	
Pour une réunion ou assemblée générale d'association : locataire de Nueil-Les-Aubiers	<b>GRATUIT</b>
- Locataire en période estivale	20,00 €
- Locataire en période hivernale	40,00 €
<b>Salle rose (salle réservée uniquement aux associations, sauf en cas de recours)</b>	
Pour une réunion ou assemblée générale d'association : locataire de Nueil-Les-Aubiers	<b>GRATUIT</b>
- Locataire en période estivale	10,00 €
- Locataire en période hivernale	20,00 €
<b>MARCHES, FOIRES ET SALONS</b>	
<b>6 - Droits de place des marchés communaux</b>	

DESIGNATIONS DES PRESTATIONS	Propositions 2024
<b>A - POUR LE MARCHÉ DE LA HALLE</b>	
<b>6-1 Pour les commerçants ayant souscrit un abonnement pour 12 vendredis</b> forfait/abonnement :	7,50 €
a) par mètre linéaire d'étal de vente lorsque la longueur de l'étal est comprise entre 0 et 3 m	1,00 €
b) par mètre linéaire supplémentaire au-delà de 3 m lorsque la longueur de l'étal est comprise entre 3 et 6 m	0,50 €
c) par mètre linéaire supplémentaire au-delà de 6 m de long	0,25 €
<b>6-2 Pour les commerçants dits "volants" (n'ayant pas souscrit d'abonnement)</b>	
a) par mètre linéaire d'étal de vente lorsque la longueur de l'étal est comprise entre 0 et 3 m	1,70 €
b) par mètre linéaire supplémentaire au-delà de 3 m lorsque la longueur de l'étal est comprise entre 3 et 6 m	1,15 €
c) par mètre linéaire supplémentaire au-delà de 6 m de long	0,85 €
<b>B - POUR LE MARCHÉ PLACE PIERRE GARNIER</b>	
<b>6-1 Pour les commerçants ayant souscrit un abonnement pour 12 vendredis</b>	
a) par mètre linéaire d'étal de vente lorsque la longueur de l'étal est comprise entre 0 et 3 m	1,00 €
b) par mètre linéaire supplémentaire au-delà de 3 m lorsque la longueur de l'étal est comprise entre 3 et 6 m	0,50 €
c) par mètre linéaire supplémentaire au-delà de 6 m de long	0,25 €
<b>6-2 Pour les commerçants dits "volants" (n'ayant pas souscrit d'abonnement)</b>	
a) par mètre linéaire d'étal de vente lorsque la longueur de l'étal est comprise entre 0 et 3 m	1,70 €
b) par mètre linéaire supplémentaire au-delà de 3 m lorsque la longueur de l'étal est comprise entre 3 et 6 m	1,20 €
c) par mètre linéaire supplémentaire au-delà de 6 m de long	0,85 €
<b>C - POUR LES EMPLACEMENTS SUR LE SALON ECO-BIO</b>	
a) Pour un emplacement de 5 à 9 m <sup>2</sup> en extérieur sous tivoi pour 2 jours	POUR MÉMOIRE
b) Pour un emplacement de 5 à 9 m <sup>2</sup> en extérieur sous chapiteau pour 2 jours	POUR MÉMOIRE
c) Pour un emplacement de 5 à 9 m <sup>2</sup> à l'intérieur de la salle Belle Arrivée pour 2 jours	POUR MÉMOIRE
d) Chèque caution restitué une semaine après la manifestation si présence effective et si aucun dégât constaté	POUR MÉMOIRE
<b>D - POUR LES COMMERCANTS DITS VOLANTS (n'ayant pas souscrit d'abonnement)</b>	
a) par mètre linéaire d'étal de vente lorsque la longueur de l'étal est comprise entre 0 et 3 m	2,30 €
b) par mètre linéaire supplémentaire au-delà de 3 m lorsque la longueur de l'étal est comprise entre 3 et 6 m	1,15 €
c) par mètre linéaire supplémentaire au-delà de 6 m de long	0,80 €
<b>PRESTATIONS DE SERVICE</b>	
<b>7- Travaux et interventions pour compte de tiers et régies communales</b>	
7-1 Main d'œuvre	
a) Technicien, projeteur, surveillant travaux	à l'heure : 45,50 €
b) Chef d'équipe	à l'heure : 38,50 €
c) Ouvrier : agent technique, agent d'entretien	à l'heure : 31,50 €
d) Police municipale pour intervention spécifique	à l'heure, toute heure commencée est due : 36,50 €
e) Forfait pour capture et garde d'animal avant mise en fourrière (forfait journalier par animal)	62,50 €
f) Intervention astreinte	42,00 €
7-2 Exécution de travaux	
a) Confection de passage bateau avec bordures surbaissées y compris réfection de trottoir. La longueur payable est celle des bordures basses	le mètre: 62,50 €
b) Confection d'entrée de champ ou d'entrée charretière avec tuyau béton ou polyéthylène de D300 ou D400 mm nominal, y compris tête de buse en béton	
- Forfait pour longueur jusqu'à 6,00 mètres	170,50 €
- Par buse de 2,40 ml supplémentaires en béton	69,00 €
- Par ml supplémentaire en polyéthylène	30,00 €
c) Réfection chaussée ou trottoir-TTC	le mètre : 17,50 €
<i>Nota : "les tarifs applicables sont ceux en vigueur à la date de signature du devis à condition que les travaux soient réalisés dans un délai de 6 mois"</i>	
<b>8 - Télécopies - Photocopies</b>	
8-1 Particuliers	gratuit (NB) dans la limite de 5 par an
8-2 Associations locales	gratuit (NB)
<b>PRESTATIONS CULTURELLES</b>	
<b>9-Service du Pôle Numérique</b>	
9-1 Accès libre	gratuit
9-2 Ateliers - La séance	
a) Hors dérogation	
b) Par dérogation pour les étudiants/apprentis, les mineurs, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA	
9-3 Impression ou photocopie N/B	La photocopie sera payée :
9-4 Impression ou photocopie couleur	La photocopie sera payée :
9-5 Impression 3D	Le mètre de matière :
9-6 Conception 3D par animatrice	L'heure :
9-7 Assistance aux utilisateurs par l'animateur/animatrice durant l'occupation (en plus de la mise en service des équipements du pôle comprise dans les tarifs ci-dessus)	L'heure :
<b>9 bis-Vente de livres</b>	
"Des sillons aux halliers en fleurs", un recueil de poèmes d'Eugène Bernier	Le livre: 8,00 €
"Groupe Chez nous d'hier à aujourd'hui", un siècle d'histoire à Nueil-Les-Aubières	Le livre: 8,00 €
<b>TERRAINS A BATIR SECTEUR DIFFUS</b>	
10-2 Prix du terrain chemin de Chausseraie	Prix net de taxe au m2: 30,00 €
10-3 Branchement supplémentaire pour les parcelles <b>en et hors lotissement</b> pouvant accueillir 2 logements ou plus	
a) Prix forfaitaire HT par groupe de branchements supplémentaires	4 000,00 €
Ces prix seront appliqués à la date de la signature du compromis de vente	
<b>PARC LOCATIF</b>	
<b>11 - Remboursement de charges entre 2 locataires suite à des travaux</b>	
11-1 Remboursement des consommations	
a) eau /m3	4,00 €
b) électricité / Kwh	0,20 €

DESIGNATIONS DES PRESTATIONS	Propositions 2024
11-2 Remboursement des abonnements a) eau /mois b) électricité / mois	5,00 € 6,50 €
REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	
<p><b>12 - Redevance d'occupation du domaine public</b></p> <p>→ <b>12-1</b> Installation au sol de dispositifs publicitaires (totems, ...), d'enseignes, pré-enseignes, panneaux, portiques, automates, dispositifs de promotion des produits commercialisés, mobiliers divers (ancrage et emprise au sol) le mètre carré : 28,00 €</p> <p>→ <b>12-2</b> Locaux central téléphonique (figé tant que l'acte d'autorisation du domaine public n'a pas évolué) 6€/m2</p> <p>→ <b>12-3</b> Pour les cirques, théâtres ambulants, fêtes foraines, .....</p> <p><b>Occupations d'emprise(s)</b></p> <p>Pour surface occupée au sol Au m² par jour : 0,25 €</p> <p><b>Frais de raccordement électrique sur branchement communal (le cas échéant)</b> Au forfait par jour : 80,00 €</p> <p><b>Frais de raccordement eau potable sur branchement communal (le cas échéant)</b> Au forfait par jour : 3,20 €</p> <p>NOTA : le raccordement électrique ou à l'eau potable sur un branchement communal n'est pas un droit. Il pourra simplement être possible lorsque les installations communales seront d'ores et déjà situées à proximité et le permettent. Dans le cas contraire, le demandeur devra faire son affaire de son raccordement électrique ou à l'eau potable.</p> <p>→ <b>12-3</b> Pour les pizzaiolos et assimilés (sandwicheries, paninis, burgers...) le mètre linéaire: 3,50 €</p> <p>→ <b>12-4</b> Pour les activités non lucratives et satisfaisant un intérêt général gratuit</p> <p>Occupation d'emprise(s) du domaine public communal pour les manifestations initiées par la Ville ou en partenariat, organisées par des associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général : actions à caractère humanitaire, sans collecte de fonds, manifestations de promotion ou de valorisation d'actions associatives, festives, culturelles, sportives, ... sans collecte de fonds. En outre, l'autorisation d'occupation ou d'utilisation du domaine public peut être délivrée gratuitement aux associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général</p>	
EVENEMENTS	
13-1 Spectacle Humour Tarifs sur place Tarifs en ligne et guichet mairie Tarifs en ligne et guichet mairie réduit (étudiants, moins de 18 ans et demandeurs d'emploi) 13-2 Les Estivales de Scie 13-3 Evènements divers et ponctuels	25€/spectacle 22€/spectacle 18€/spectacle EN ATTENTE EN ATTENTE